

# ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES DE BRETX



Monsieur Philippe BON, Lieutenant-Colonel retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du tribunal administratif de Toulouse ;

L'enquête se déroulera à la mairie de Bretx du jeudi 8 février 2024 au mardi 5 mars 2024 inclus, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Bretx durant les jours suivants :

- \* Jeudi 8 février 2024 de 14 heures à 17 heures
- \* Jeudi 22 février 2024 de 9 heures à 12 heures
- \* Mardi 5 mars 2024 de 14 heures à 18 heures


Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique comprenant les informations environnementales :

- en format papier sur le lieu de l'enquête publique, aux jours et heures habituelles d'ouverture ;
- sur le site internet suivant : [mairie-bretx31.fr](http://mairie-bretx31.fr) ;
- sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- en les consignant sur le registre d'enquête disponible sur le lieu de l'enquête ;
- en les adressant au commissaire enquêteur par courrier postal à l'adresse Mairie de Bretx Allée de l'Eglise 31530 BRETX ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquetepubliquesdap-bretx@orange.fr](mailto:enquetepubliquesdap-bretx@orange.fr) Cette adresse sera active uniquement durant la durée de l'enquête publique.



Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public :

- à la mairie de Bretx pendant un an à compter de la clôture de l'enquête ;
- sur le site internet de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le zonage d'assainissement des eaux pluviales sera approuvé par délibération du Conseil municipal.

[Télécharger le fichier «AVIS OUVERTURE ENQUETE PUBLIQUE.pdf» \(138.5 Ko\)](#)

[Télécharger le fichier «99\\_AR-031-213100894-20240112-2024\\_01\\_01-AR-1-1\\_1.pdf» \(157.8 Ko\)](#)

[Télécharger le fichier «Note de présentation zonage pluvial de BRETX \(31\).pdf» \(611.2 Ko\)](#)

[Télécharger le fichier «Notice zonage pluvial de BRETX \(31\)\\_.pdf» \(5.7 Mo\)](#)

[Télécharger le fichier «3 - APPROBATION SCHEMA D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES.pdf» \(90.8 Ko\)](#)

[Télécharger le fichier «DISPENCE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE2023DKO46.pdf» \(174.1 Ko\)](#)

[Télécharger le fichier «Rapport Phase 2 schéma pluvial de BRETX \(31\)\\_compressed.pdf» \(2.9 Mo\)](#)

[Télécharger le fichier «Rapport Phase 3 schéma pluvial BRETX \(31\)\\_compressed.pdf» \(3.4 Mo\)](#)

[Télécharger le fichier «Rapport Phase 1 schéma pluvial BRETX \(31\) 2\\_1-10.pdf» \(876.6 Ko\)](#)

[Télécharger le fichier «Rapport Phase 1 schéma pluvial BRETX \(31\) 2\\_11-20.pdf» \(1.4 Mo\)](#)

[Télécharger le fichier «Rapport Phase 1 schéma pluvial BRETX \(31\) 2\\_21-30.pdf» \(3.5 Mo\)](#)

[Télécharger le fichier «Rapport Phase 1 schéma pluvial BRETX \(31\) 2\\_31-40.pdf» \(8.4 Mo\)](#)

[Télécharger le fichier «Rapport Phase 1 schéma pluvial BRETX \(31\) 2\\_41-50.pdf» \(2.4 Mo\)](#)